

Image not found or type unknown



## Local ouvert aux jeunes et problèmes qui en découlent

Par **Daniel21**, le **31/10/2009** à **08:40**

Bonjour,

J'habite un village de 300 habitants, depuis une dizaine d'années la mairie mettait un local à la disposition des jeunes du village.

Suite à de nombreux problèmes (alcool; joints, bruits) la mairie a décidé de fermer ce local. Mais à peine fermé certains veulent déjà le réouvrir, donc ma question: il y a-t-il des lois qui encadrent ce genre de local?

Merci d'avance pour vos réponses.

cordialement,

Daniel.